



62e session du Conseil des droits de l'Homme

Débat urgent – Situation des droits de l'homme à El Obeid et dans ses environs, dans l'État du Kordofan du Nord, dans le contexte du conflit en cours au Soudan

3 juillet 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Nous sommes profondément préoccupés par la détérioration de la situation à El Obeid et dans ses environs. Les frappes de drones visant des infrastructures civiles essentielles, les pénuries croissantes et les attaques contre les acteurs humanitaires privent la population de tout moyen de survie.

Une nouvelle fois, les populations les plus vulnérables ; en particulier les femmes et les enfants paient le prix le plus lourd. Il est de notre responsabilité collective de les protéger.

Nous réitérons notre appel, déjà lancé devant ce Conseil en novembre 2025, à prévenir toute répétition des violations commises à El Fasher dans les Kordofans.

Nous exhortons les parties à instaurer immédiatement une trêve humanitaire et à garantir un passage sûr pour les évacuations de la population. Les appels répétés de ce Conseil et du Haut-Commissaire ne doivent plus rester lettre morte.

Le Luxembourg rappelle l'urgence d'assurer la redevabilité pour toutes les violations du droit international et du droit international humanitaire.

Le peuple soudanais fait preuve d'une résilience remarquable et mérite enfin la paix, la sécurité et la dignité. Nous appelons toutes les parties ainsi que les acteurs extérieurs au conflit à œuvrer impérativement à une désescalade de la violence. Nous réaffirmons notre soutien au peuple soudanais.

Je vous remercie.

[Mots: 238]